

1924-2024

Les 100 ans du Monument aux Morts



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
COMMENÇONS PAR UN PETIT RAPPEL SUR L'HISTOIRE LOCALE AU DÉBUT DU XX ^{ÈME} SIÈCLE	4
AVANT DE PARLER DE MIGNIÈRES ET DE LA 1 ^{ÈRE} GUERRE MONDIALE, PARLONS UN PEU D'HISTOIRE EN FRANCE	8
• Du service militaire ou service national français	8
• Le monument aux morts	9
PARLONS DE MIGNIÈRES	11
L'ÉVOLUTION DU SERVICE MILITAIRE À MIGNIÈRES	17
APRÈS LA GUERRE, À MIGNIÈRES	25
• Le retour des soldats	25
• Des soldats blessés et ceux qui ne reviendront pas	26
• Le souvenir des morts au combat	27
• Et la vie continue...	28
LES COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE	28
• Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé	28
• Le 11 novembre 1922, à Mignières	29
• Inauguration du monument aux morts le dimanche 21 septembre 1924	30
ET PENDANT CE TEMPS DE GUERRE, À MIGNIÈRES	31
NOUS SOMMES LE 12 JUILLET 1918	35
• Et ce jour-là, on peut lire dans la presse...	35
• Et bien avant les réseaux sociaux...	36
• Mais les chiffres rétablissent la vérité...	36
• Et malgré les « plus jamais ça ... »	37
NOTES	38
BIBLIOGRAPHIE	39

Directeur de publication : **Didier GARNIER**

Rédaction-conception : **Laurence CHRISTEAUT, Anne BAELEN, Muriel BLONDEAU, Françoise DAGONNEAU, Stéphanie GUERILLON, Christophe PICHOT, Serge DAGONNEAU, Mathias LUTON.**

Malgré notre vigilance, quelques petites imperfections pourraient subsister, nous remercions par avance tous les lecteurs pour leur indulgence.



INTRODUCTION

Très chers Migniéroises et Migniérois, chères lectrices, chers lecteurs,

C'est à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre 2024, que nous avons choisi de mettre en lumière le monument aux morts de notre commune, inauguré le 21 septembre 1924, il y a tout juste 100 ans !

Nous passons devant quotidiennement, sans forcément y prêter attention et sans connaître réellement sa signification.

En réalisant ce livret, nous avons souhaité redonner toute leur place à ces concitoyens partis de Mignières où ils avaient leur famille et leur vie, appelés à combattre pour repousser un envahisseur, ennemi d'alors et qui sont morts, jeunes, en défendant leur pays et leurs valeurs. Le monument qui a été érigé en leur mémoire il y a un siècle et qui est toujours présent au milieu de notre village, est peut-être devenu au fil du temps un élément de notre environnement auquel nous n'attachons plus vraiment d'importance. A travers ce document, nous espérons que nos démarches, nos recherches, nos échanges et notre collaboration riche et intense de ces derniers mois permettent à chacun et chacune de prendre connaissance de notre histoire locale, en lien avec la grande Histoire de notre pays, c'est notre objectif. Que notre regard se pose de nouveau sur ce monument centenaire qui nous est si familier pour pouvoir témoigner notre respect et notre reconnaissance envers toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont retrouvées engagées dans ce combat et pour certains, au péril de leur vie.

Avec le temps qui passe, les témoins directs ne pourront bientôt plus transmettre leur vécu, accomplissons notre devoir de mémoire auprès des jeunes générations pour entretenir le souvenir ! Comment faire pour ne pas oublier ces tragiques événements historiques et toutes les victimes qui se sont sacrifiées pour notre Nation ? En se réunissant une fois par an devant le monument aux morts pour fêter l'Armistice de 1918 signifiant la fin de la guerre.

Participer aux commémorations, c'est honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République et rendre hommage aussi, de manière plus générale, à toutes les victimes des guerres. Merci à vous qui êtes présents en ces jours de commémorations pour manifester notre attachement au Souvenir, le raviver pour ne jamais oublier.

Ainsi le 11 novembre, mémoire d'un jour particulier, celui de l'Armistice de 1918 est devenu jour de mémoire.

En France, outre le pavoisement avec les drapeaux français et européen, le dépôt de gerbe et le chant national : « La Marseillaise » entonnée en chœur, nous pouvons aussi montrer notre reconnaissance envers ceux qui donnent leur vie pour le service de la Nation en soutenant le Bleuet de France. Depuis sa création en 1920, le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité des Français envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Il peut être obtenu en échange d'un don et porté, côté cœur, les 11 novembre et 8 mai. Cette centaurée robuste aux multiples vertus médicinales a été choisie comme emblème, symbole du sacrifice des soldats de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Cette plante messicole se trouvait sur les champs de bataille et la couleur vert grisâtre de ses tiges et feuilles n'est pas sans rappeler celle des uniformes des Poilus.

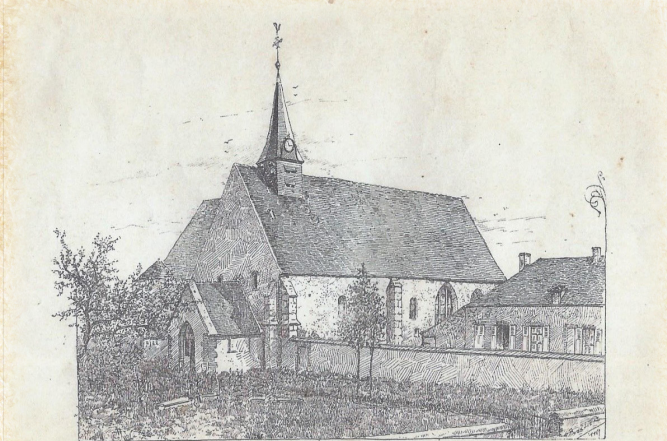
Un très grand merci à l'ensemble des membres de la commission communication et tout particulièrement à :

- Madame Françoise DAGONNEAU, passionnée d'histoire locale, qui a permis la réalisation de ce livret en transmettant gracieusement l'ensemble de ses recherches à la commission communication du conseil municipal de MIGNIERES.

- Madame Anne BAELEN pour son implication, ses recherches complémentaires et ses conseils avisés.

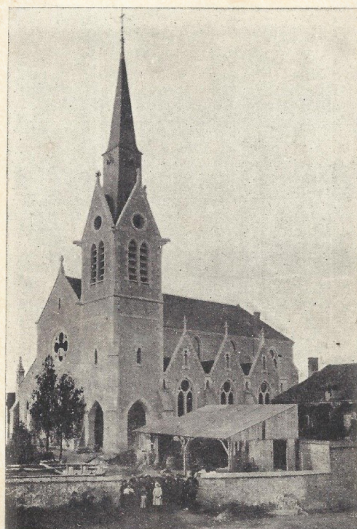
COMMENÇONS PAR UN PETIT RAPPEL SUR L'HISTOIRE LOCALE AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

En 1903, une nouvelle église est construite en lieu et place de l'ancienne vétuste ^{note 1}.



ÉGLISE DE MIGNIÈRES, VUE DE LA PLACE

Ancienne église avec le presbytère avant 1903



NOUVELLE EGLISE DE MIGNIÈRES

22 Novembre 1903

22/11/1903 : inauguration de la nouvelle église avec les fidèles



Miènières. — L'Eglise

Un jour de cérémonie entre 1903 et 1912



Avant 1912, la chapelle des Trois Marie avec son clocher et le cimetière

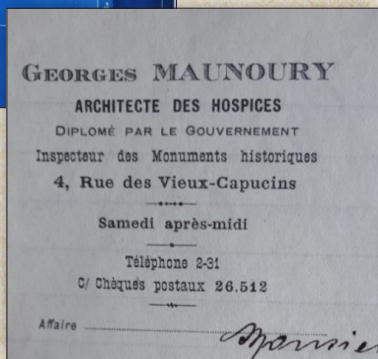
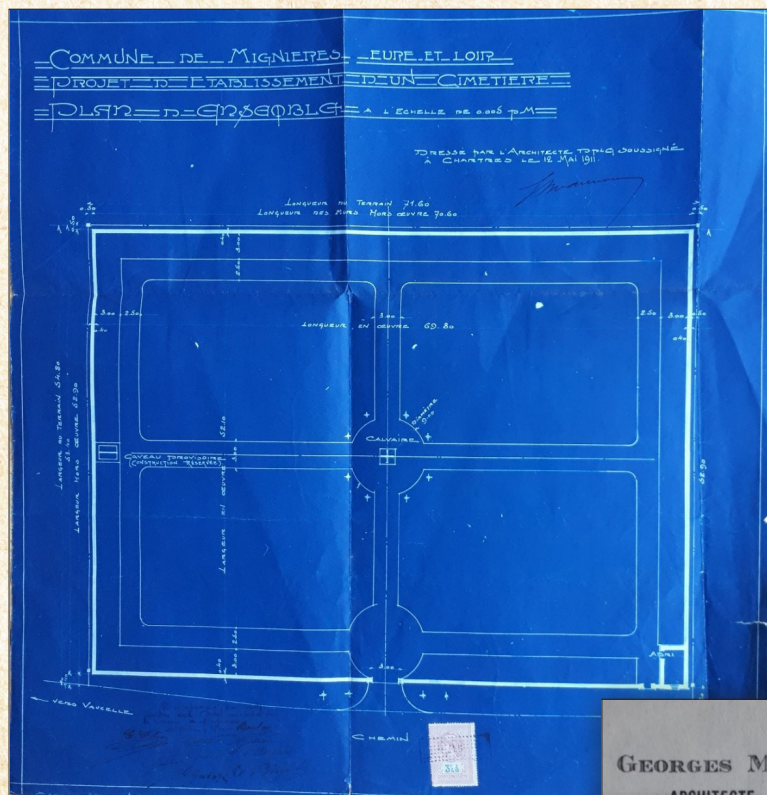


Vers 1923, la chapelle des Trois Marie sans le clocher et sans le cimetière

A l'origine, la chapelle avait un clocher détruit à la Révolution. Il a été ajouté en juillet 1865 par l'abbé Prévost ^{note 2}. La construction étant fragile, il a été décidé de l'enlever ^{note 3}.

Le nouveau cimetière :

En 1911-1912, comme dans beaucoup de communes, par manque de place et soucis d'hygiène, le cimetière est déplacé du centre-bourg à l'extérieur du village, route de Spoir ^{note 4}.



Les plans sont établis par le cabinet Maunoury de CHARTRES

En conséquence, la place doit être réaménagée mais la guerre 14-18 vient retarder le projet. Il sera repris en 1921 et un monument aux morts sera ajouté à côté du calvaire. Le devis du cabinet Maunoury de 1924, d'un montant de 17 119.34 frs, pour le réaménagement de la place, sera couvert par un emprunt.

AVANT DE PARLER DE MIGNIERES ET DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE, PARLONS UN PEU D'HISTOIRE EN FRANCE

Du service militaire ou service national français

C'est l'ensemble des responsabilités militaires légales dictées aux citoyens pour participer à la défense éventuelle du pays par les armes. Concrètement, il s'agit de la durée passée « sous les drapeaux », permettant d'assimiler une instruction militaire et assurant ainsi à la nation d'avoir une force militaire garantissant, en temps de paix, les missions de sécurité à la charge de la France. Historiquement, le nom a évolué passant de « conscription » en 1798, à « service militaire » en 1872, puis à « service national » en 1965 ^{note 5}.

Le service militaire avant 1914

- de 1889 à 1904, le service militaire durait 2 ans avec une sélection par tirage au sort, mais avec possibilité d'être réformé.

Le tirage au sort était organisé au chef-lieu du département. Les inscrits ou leurs représentants habilités étaient appelés à prendre un numéro dans une urne. Si le numéro était en deçà d'un chiffre limite, le jeune homme était incorporable au contingent, sinon il pouvait rester dans sa famille ou bien se proposer pour remplacer un autre, moyennant rémunération. On pouvait également demander une exonération de service en payant un versement forfaitaire.

- en 1905, le tirage au sort est supprimé ainsi que les remplacements et les exemptions : désormais, tous les hommes sont appelables pour 2 ans.
- en 1913, le service militaire passe de 2 à 3 ans.

Ainsi, entre 1905 et 1914, chaque homme français âgé de 20 ans doit être recensé dans une liste nominative puis faire son service militaire pendant 2 puis 3 années dans « l'armée d'active » (de 21 à 23 ans), avant d'être rendu à la vie civile. Pendant les 11 années après son service, il fait partie de la « réserve de l'armée d'active » (de 24 à 34 ans), puis pendant 7 ans de « l'armée territoriale » (de 35 à 41 ans). Et enfin, pendant encore 7 ans, il est versé dans la « réserve de l'armée territoriale » (de 42 à 48 ans).

A noter que les hommes de la classe 1911 (nés en 1891) qui attendaient théoriquement leur libération en octobre 1914 auront le double « privilège » d'être ceux qui resteront le plus longtemps sous l'uniforme, plus de 6 ans et 10 mois, et une des classes proportionnellement la plus meurtrie.



Le monument aux morts

L'origine

Un « monument aux morts » est un édifice érigé par les collectivités territoriales, le plus souvent les communes, pour honorer la mémoire de leurs concitoyens.

À l'origine, la fonction de ces édifices était de rassembler la population autour du souvenir des disparus, participant ainsi au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner un peu de gloire à ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises. Juridiquement, les monuments aux morts sont, pour la plupart, des biens communaux et relèvent de la compétence des municipalités.

Il en émane un sentiment de reconnaissance, d'hommage et de dette : les survivants seront toujours redevables aux morts d'avoir, par leur sacrifice, préservé leur liberté et leur identité nationale.

Les monuments aux morts se veulent être des tombes symboliques.

L'emplacement et la forme :

Généralement les monuments aux morts sont implantés dans un espace public : sur la place, près de la mairie, de l'école, de l'église ou dans le cimetière.

La forme choisie par la commune pour son monument aux morts dépend souvent simplement des ressources financières disponibles. Pour les petites communes, le monument tend à la simplicité, alors que dans les villes, il peut s'apparenter à une véritable œuvre d'art.

La grande majorité des monuments aux morts érigés sont en pierre.

On y trouve :

- un socle qui représente la tombe elle-même,
- des symboles de la patrie et du deuil,
- des inscriptions.

Les inscriptions :

Le monument aux morts est généralement accompagné d'une liste nominative des noms des soldats de la commune morts pour la patrie. Cette liste peut être alphabétique ou chronologique. L'identité des combattants est parfois complétée par la date et le lieu du décès, l'âge, le grade, le régiment d'appartenance, etc.

Les ornements :

Ce peut être des éléments sculptés ou gravés tels que :

- un poilu ou une femme qui représente la Patrie,
- le coq : emblème national,
- des symboles militaires : arme, casque, croix de guerre, drapeau, lauriers...,
- des objets religieux ou funéraires : la croix, l'urne, la torchère...

La mention « Morts pour la France ».

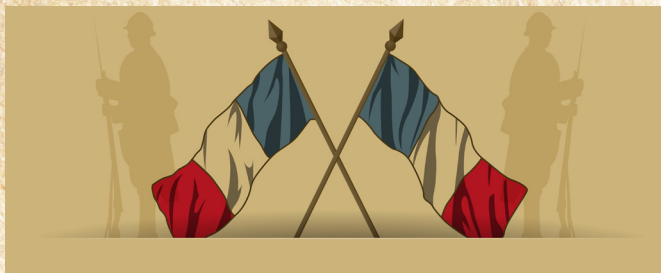
C'est une mention honorifique posthume ajoutée à l'Etat-Civil d'une personne afin de reconnaître son sacrifice au service de la France.

La mention « mort pour la France » peut être octroyée :

- à un militaire tué au combat, ou mort de blessures de guerre, ou mort de maladie contractée en service commandé en temps de guerre,
- à une personne décédée en combattant pour la libération de la France ou en accomplissant des actes de résistance.

Son attribution a une grande importance car elle donne droit à :

- une sépulture individuelle et perpétuelle dans un cimetière militaire ou communal, aux frais de l'État,
- L'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou du dernier domicile,
- la gratuité des droits de mutation par décès,
- une pension de veuve de guerre,
- la reconnaissance des enfants de la personne honorée comme « Pupilles de la Nation ».





PARLONS DE MIGNIÈRES

Le 19 octobre 1919, le conseil municipal vote pour l'érection d'un monument aux morts :

MINISTÈRE
de l'Intérieur.

Direction
du
personnel.

2e Bureau.

* Hommages
publics.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

LE PRÉSIDENT
de la République Française,

Sur la proposition du Ministre de
l'Intérieur;
Vu l'Ordonnance du 10 Juillet 1816,

DECRETE :

Art. 1er- Est approuvée la délibération en
date du 19 octobre 1919 par laquelle le
Conseil Municipal de Mignières a décidé
l'érection d'un monument à la mémoire des enfants
de la commune morts pour la France.

Art. 2 - Le Ministre de l'Intérieur est chargé
de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 Novembre 1919
Signé : R. Poincaré
Par le Président de la République:

Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : J. Poincaré

Pour ampliation:
Le Chef du 2e Bureau,
Signé : Illisible.

Pour copie conforme:
* Transmise à Monsieur le Maire de Mignières
Le Conseiller de Préfecture,
Admiral

PRÉFECTURE DE L'Yonne

Dans un premier temps, c'est le projet n°2 du cabinet Maunoury de Chartres, d'une valeur de 4 300 frs, qui est retenu, pour être érigé dans le cimetière.

Une souscription publique a été ouverte afin d'intégrer toute la population à ce projet, elle rapportera 2 180 frs.

En juin 1921, la municipalité réétudie deux nouveaux projets. Elle opte pour le n°1 ^{note 6} pour un montant estimé de 5 881.86 frs et décide de l'implanter sur la place de l'église.

Le 5 février 1922, le monument aux morts sera construit par l'entreprise Veuve Bideaux de Chartres :



Les inscriptions :

A Mignières, la liste des soldats est chronologique en référence à la date de décès :



BIASSE Octave
 CHAREAU Abel
 LEGRAND Ambroise
 TEXIER Pierre
 BINET André
 BOITEAU Marcel
 ELAMBERT Henri
 POCHEVEUX Eugène
 CACHIN Eugène
 HEURGIER Adrien
 TEXIER Gabriel
 LEGRAND André
 LIARD Alexandre
 TEXIER Gaston
 PICHOT Victor
 MORIN Léon
 ISAMBERT Jules
 GAURON Henri
 CIBOIS Julien
 TOUTAY Eugène
 PICHOT Joseph

PICHOT Raymond, il a été ajouté postérieurement sur le monument aux morts car sa transcription de décès est arrivée en 1923 bien que décédé en 1919, il n'est pas mort au combat.



Croix de Guerre

Croix Chrétienne

Feuilles d'acanthé



Socle représentant la tombe

A Mignières, nous avons :

- le socle représentant la tombe,
- le laurier symbole du martyr traduisant l'immortalité de l'âme et la résurrection des morts lui donnant une signification religieuse,
- la croix chrétienne à quatre branches est porteuse de plusieurs symboles :
 - la branche supérieure indique l'espérance montant vers le ciel,
 - la largeur de la croix représente la charité qui s'étend jusqu'aux ennemis,
 - la hauteur illustre la persévérance,
- des feuilles d'acanthé à la base de la croix, motif ornemental qui symbolise à travers le piquant de ses feuilles, les épreuves victorieusement surmontées et l'immortalité ;
- une Croix de Guerre surmonte le monument, la forme pattée évoque la croix de Saint-Georges, chevalier chrétien qui, selon la légende, aurait terrassé un dragon ; patron des chevaliers, il est invoqué pour son courage. Avec, entre les branches, de petites pointes, extrémités de deux épées croisées. La Croix de Guerre est un insigne créé en 1915, elle est destinée à commémorer les citations individuelles pour faits de guerre.

On retrouve sur notre monument aux morts le nom des soldats natifs de Mignières et de ceux qui étaient domiciliés en dernier lieu sur notre commune. Certains sont inscrits sur plusieurs monuments aux morts (ex : Pichot Joseph à Dammarie et à Mignières), d'autres ne sont inscrits sur aucun monument.

Suite à leur décès, les soldats de la commune étaient soit inhumés dans une nécropole nationale, soit à Mignières (quelques années après), soit portés disparus. Après-guerre, les communes sont tenues de donner une concession à perpétuité pour les soldats morts pour la France, aux familles qui en font la demande. Cet emplacement doit être entretenu quand il n'y a plus de famille par une association d'Anciens Combattants ou par la commune.

Ces tombes ne peuvent pas être relevées. Si elles le sont, les corps doivent repartir dans une nécropole nationale.

Dans le cimetière de Mignières, cinq emplacements ont ainsi été donnés par la commune, regroupés allée A5 :

- ISAMBERT Jules,
- TOUTAY Eugène,
- TEXIER Gaston,
- LEGRAND André,
- PICHOT Joseph.



DEPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MIGNIÈRES

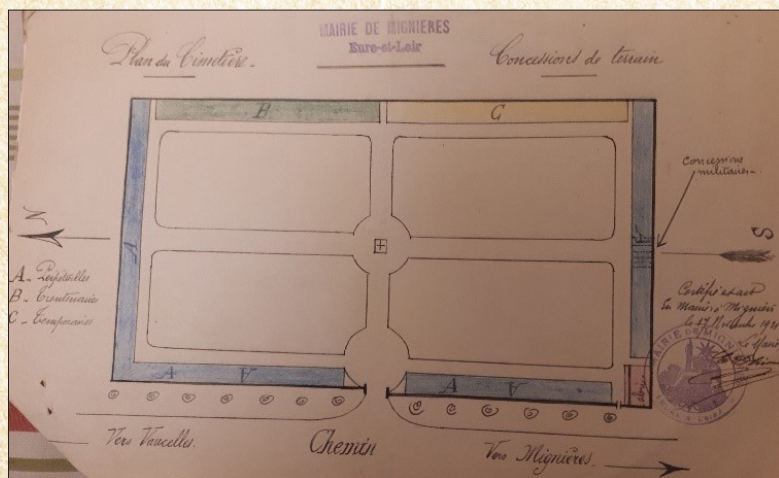
*Etat nominatif des Corps dont le
transfert a été demandé*

Noms des Familles	Nombre de Corps.	Observations.
Mme Coutay. Marceau	1	transfert opéré
Mme Hamlet. Célas.	1	
Mme Legrand. Binet	1	
Mme Pichot. Balouin	1	
Mme Leroy. Legrand	1	
Total.....	5.	

*Arreté le premier état au Chiffre cinq.
Corps saisi, le Maire, à Mignières, le
17 Novembre 1921 - Le Maire*

MAIRIE DE MIGNIÈRES
EURE-ET-LOIR

17 NOV 1921



Le 17/11/1921, attribution par la commune d'emplacements dans le cimetière réservés aux soldats morts au combat



Tombe de Jules ISAMBERT dans le cimetière de Mignières



L'ÉVOLUTION DU SERVICE MILITAIRE À MIGNIÈRES :

Il faut savoir que tous les jeunes hommes étaient recensés à l'âge de 20 ans (la Classe), soit par le bureau de recrutement de leur arrondissement de naissance (Chartres, pour les natifs de Mignières), soit par leur lieu de résidence, pour faire ou non leur service militaire. Jusqu'en 1904 la sélection se faisait par tirage au sort.

Recrutement de l'armée	Tirage au sort des jeunes gens de la com ^m e de Mignières faisant partie de la classe de 1854.
Tirage au sort des jeunes gens.	Le tirage au sort des jeunes gens du canton sud de Chartres, a eu lieu le 24 novembre 1854. La commune de Mignières a fourni 6 jeunes gens savoir : Barbier Léon qui a amené le n° 77; Baron Denis le n° 12; Baron Achille Jumeau avec le précédent, le n° 11; Beauchamps Solène de Spoir, le n° 37; Desnard Jules, le n° 108; et Pichot Désiré le n° 141. Sur ce nombre, 2 ont été reçus soldats ce sont les n°s Baron Achille & Beauchamps Solène qui ont quitté la com ^m e pour rejoindre leur régiment le 2 avril 1855.

Classe de 1854 = né en 1834

Retranscription du texte ci-dessus :

Tirage au sort des jeunes gens de la commune de Mignières faisant partie de la classe de 1854.

Le tirage au sort des jeunes gens du canton sud de Chartres, a eu lieu le 24 novembre 1854. La commune de Mignières a fourni 6 jeunes gens savoir : Barbier Léon qui a amené le n° 77; Baron Denis le n° 12; Baron Achille Jumeau avec le précédent, le n° 11; Beauchamps Solène de Spoir, le n° 37; Desnard Jules, le n° 108; et Pichot Désiré le n° 141. Sur ce nombre, 2 ont été reçus soldats ce sont les sieurs Baron Achille et Beauchamps Solène qui ont quitté la commune pour rejoindre leur régiment le 2 avril 1855.

Sur ces registres, un matricule est attribué à chaque conscrit, une fiche militaire lui est associée. Cette fiche détaille son état civil, quelques aspects physiques (taille, couleur des yeux, cheveux, forme du nez). Elle était complétée au fur et à mesure « de la vie » du soldat avec ses différentes affectations militaires, blessures et citations de guerre.

La vie des soldats sur le monument aux morts de Mignières a pu être retracée à partir de cette fiche et des sites internet suivants :

- des registres d'État Civil des Archives d'Eure-et-Loir,
- des registres de matricules militaires des Archives d'Eure-et-Loir,
- de la base des Morts pour la France de la Première Guerre Mondiale du Ministère de la Défense,
- des fiches « mémoire des hommes ».



BIASSE Octave, né le 18/09/1885 à Mignières, décédé le 07/09/1914 à Rembercourt dans la Meuse (transcription de décès en 1917), charretier, célibataire.

Parents : BIASSE Augustin (charretier) et DOUIN Eugénie (couturière) habitant le village, mariés à Saint-Loup le 09/12/1884.

Soldat : 102^{ème} RI, matricule 110 - corps retrouvé sur le champ de bataille - plaque mémorielle à MIGNIERES sur la tombe de ses parents.

BIASSE (Octave-Zacharie), mle 02155, soldat : brave soldat, sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Tombé glorieusement pour la France, le 16 septembre 1914, à Rembercourt (Meuse). Croix de guerre avec étoile de bronze.

L'armée, très méthodique, faisait des comptes-rendus détaillés des batailles.

Le 7 Septembre 16 Le Régiment reçoit l'ordre d'aller occuper la cote 293, 3 kilom. Sud de Beaucourt. Départ à 14h. Ordre de marche : 1^{er} B^{at} 1^{er}.

En arrivant à la voie ferrée près de la Fontaine des Evêques, le B^{at} 1^{er} est accueilli par une pluie d'obus. Le C^{ie} Fabiani continue la route d'arriver se placer à l'est de la cote 293. Successivement le 2^e du 1^{er} B^{at} 1^{er} et le 3^e viennent occuper cette cote. Les obus éclatent de tous les côtés, la fusillade devient violente.

Les 2 autres C^{ies} du 1^{er} B^{at} 1^{er} sont à la disposition du Général de Brigade en arrière de la voie ferrée. Le 9^e de la 3^e compagnie se déploie au nord de cette voie. Le C^{ie} Colonel Rothmann prend son poste de commandement à la lisière Est du bois au Sud de la cote 293. Vers 17h les C^{ies} du 1^{er} B^{at} 1^{er} déployées sur la cote 293 ouvrent le feu sur l'infanterie allemande qui progresse à notre gauche.

Vers 18h30, le 20^e commence à quitter les arrières qui se tiennent à la gauche du 20^e. L'infanterie allemande prend d'infanterie nos tranchées.

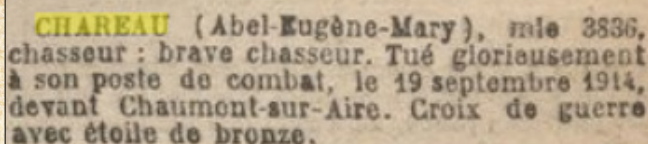
Vers 16h30 le C^{ie} Colonel Rothmann reçoit l'ordre de se replier. Il quitte le sommet de la cote 293 et se dirige

Début du récit de la bataille au cours de laquelle Octave BIASSE est mort ainsi que 2 officiers et 20 soldats, 28 officiers et 296 soldats blessés

CHAREAU Abel Eugène Mary, né le 02/10/1893 à Mignières, décédé le 19/09/1914 à Chaumont-sur-Aire dans la Meuse, Célibataire.

Parents : CHAREAU Henri Ferdinand (journalier) et HAMARD Marie (couturière), mariés à Dammarie le 27/09/1892.

Soldat : 26^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, matricule 433 – lieu d'inhumation inconnu transcription de décès en 1916.



CHAREAU (Abel-Eugène-Mary), nle 3836,
chasseur : brave chasseur. Tué glorieusement
à son poste de combat, le 19 septembre 1914,
devant Chaumont-sur-Aire. Croix de guerre
avec étoile de bronze.

LEGRAND Ambroise Michel, né le 10/11/1893 à Mignières, décédé le 24/09/1914 à Liancourt dans la Somme, célibataire.

Parents : LEGRAND Denis Mary (maçon) et TEXIER Adrienne Ernestine, habitant rue du Château d'Eau, mariés à Mignières le 16/11/1892.

Soldat : 115^{ème} RI, plaque mémorielle à Mignières sur la stèle, avec sa sœur, carré F enfants.

TEXIER Pierre Joseph, né le 18/04/1886 à Mignières, décédé le 12/01/1915 à Bar le Duc dans la Meuse, maçon, marié à Morancez en janvier 1913 avec LEJARS Marie Zéphirine.

Parents : TEXIER Gilles Alphonse et RIGUET Marie Marceline Vitaline (journaliers), mariés à Mignières le 14/02/1872.

Soldat : 302^{ème} RI, matricule 103, mort des suites de maladie contractée à l'hôpital Exelmans, inhumé à la nécropole nationale de Bar-le-Duc, tombe 913.

BINET André Désiré, né le 15/04/1894 à Mignières, décédé le 21/02/1915 à Fismes dans la Somme, célibataire.

Parents : BINET Edouard Clément et BOUTFOL Marie Désirée (cultivateurs au Bois de Mivoye), mariés à Mignières le 31/03/1891.

Soldat : 28^{ème} RI, matricule de recrutement 479, inhumé à la nécropole nationale de Cormicy dans la Marne, tombe 6271.

BOITEAU Marcel Félicien, né le 24/10/1883 à Sainte-Scolasse-sur-Sarthe (enfant naturel), décédé le 24/02/1915 à Perthes-lès-Hurlus dans la Marne, célibataire.

Parent : BOITEAU Marceline Augustine

Soldat : 303^{ème} RI, matricule 147.

Le village de Perthes-lès-Hurlus a disparu physiquement pendant la guerre et administrativement en 1950.



ELAMBERT Henri, né le 07/07/1890 à Mignières, décédé le 25/02/1915 à Perthes-lès-Hurlus dans la Marne, tripier, marié à Paris le 11/03/1911 avec CROSNIER Marguerite : 2 filles, Yvonne et Renée nées en 1912 et 1913.

Parents : ELAMBERT Louis Léon et PHILIPPE Marie (cultivateurs au Bois de Mivoye), mariés à Mignières le 16 octobre 1879.

Soldat : 102^{ème} RI, matricule 487.

POCHEVEUX Eugène, né le 22/09/1881 à Dammarie, disparu le 06/06/1915 à Aix Noulette dans le Pas-de-Calais, marié à Mignières le 04/06/1912 avec BABOUIN Yvonne Eugénie : 1 enfant Emile né le 18/12/1914.

Parents : POCHEVEUX Adolphe et MESLARD Céline (cultivateurs à Ormoy Dammarie), mariés à Dammarie le 11 janvier 1874.

Soldat : 170^{ème} RI, matricule 595, inhumé au cimetière militaire Thélus Nine Elms dans le Pas-de-Calais, tombe 153 et « porté disparu » dans un autre document.

Plaque mémorielle dans le cimetière de Mignières pour lui et son fils, mort pour la France en 1945, posée sur la tombe de sa femme.

CACHIN Eugène, né le 16/03/1893 à Mignières, décédé le 11/08/1915 à Saint-Pol-sur-Ternoise, dans le Pas-de-Calais, célibataire.

Parents : CACHIN Joseph et BUISSON Amelie (charretier/cultivateur), mariés à Dammarie le 10 juillet 1878.

Soldat : 153^{ème} RI, matricule 431, blessé le 01/07/1915, inhumé à Saint-Pol-sur-Ternoise dans le Pas de Calais, à la nécropole nationale, tombe 269.

HEURGUIER Adrien, né le 17/07/1882 à Mignières, décédé le 10/01/1916 à Massiges dans la Marne, célibataire.

Parents : HEURGUIER Victor Adrien et BLANCHET Marie (cabaretier à Spoir).

Soldat : 317^{ème} RI, caporal, matricule 47.

HEURGUIER (Adrien-Alexis-Emile), mle 013764, caporal: caporal très courageux et dévoué. Glorieusement tombé, le 10 janvier 1916, à Massiges, en contribuant courageusement à reprendre un élément de tranchée où l'ennemi avait réussi à s'introduire. Croix de guerre avec étoile d'argent.

TEXIER Gabriel, né le 27/09/1875 à Mignières, décédé le 13/05/1916 à Ville sur Cousance dans la Meuse, charretier, marié à Bailleau-l'Evêque le 11/07/1905 avec DUC Juliette Clotilde, divorcé le 07/02/1912 : 2 filles, Simone et Germaine nées en 1907 et 1909.

Parents : TEXIER Gilles Alphonse et RIGUET Marie Marceline Vitaline (journaliers), mariés à Mignières le 14/02/1872.

Soldat : 30^{ème} RI, Territoriale.

TEXIER (Cosme-Gabriel), mle 15324, soldat : a toujours été un vaillant soldat. Blessé grièvement à Verdun, au cours d'un ravitaillement des premières lignes. Est mort pour la France, le 13 mai 1916. A été cité.

LEGRAND André, né le 01/01/1887 à Mignières, décédé le 10/04/1916 à Regneville en Meurthe et Moselle, maçon, marié à Mignières le 05/05/1911 avec BINET Emilie Marie, 1 enfant 1912-1915.

Parents : LEGRAND Louis Napoléon André et GUIARD Alix Elise (entreprise de maçonnerie bourg de Mignières), mariés à Saint-Loup le 23/11/1886.

Soldat : 302^{ème} RI, matricule 449, cimetière militaire de Vallon de Jolival à Regneville (a aussi une tombe à Mignières).

LIARD Alexandre Théophile, né le 04/12/1886 à Mignières, décédé le 16/04/1917 à Chermizy-Ailles dans l'Aisne, célibataire.

Parents : LIARD Alexandre Théophile et Marie Angeline (enfant naturelle non reconnue), charretier et garde champêtre, mariés à Mignières le 04/11/1879.

Soldat Marsouin – 2^{ème} R.I.C, disparu.

TEXIER Gaston, né le 21/03/1884 à Mignières, décédé le 16/04/1917 à La Ferme du Cholera à Berry-au-Bac dans l'Aisne, marié à Dammarie le 01/10/1910 avec LEJARDS Irma Gabrielle : 1 fils, Fernand.

Parents : TEXIER Jean-Baptiste et GAURON Marie Léonie, cultivateurs.

Soldat : Sapeur 1^{er} Régiment du Génie, matricule 413, inhumé à Mignières.

PICHOT Victor, né le 31/08/1880 à Mignières, décédé le 20/04/1917 à Berry-au-Bac dans l'Aisne, maçon, marié à Ermenonville-la-Grande le 15/11/1905 avec HARDY Louise : 4 enfants dont un enfant décédé en 1908.

Parents : PICHOT Clovis et LAFEUILLE Florestine, propriétaires à Mignières.

Soldat : 267^{ème} RI, matricule 311, inhumé à la nécropole nationale « Pontavert », tombe 2631 et une plaque mémorielle à Mignières.



MORIN Léon, né le 15/10/1882 à Fontenay-sur-Eure, décédé le 07/08/1917 à Bras-sur-Meuse dans la Meuse, charretier, marié à Mignièrès le 21 avril 1908, avec BABOUIN Henriette Joséphine : 1 fille, Suzanne en 1911.

Parents : MORIN Mari Eugène et FORGE Amandine, cultivateur à Fontenay-sur-Eure, mariés à Fontenay-sur-Eure le 10 décembre 1881.

Soldat : 102^{ème} RI, matricule 55, brancardier de la 7^{ème} Division d'Infanterie, inhumé au Cimetière Militaire de Glorieux (55) - rangée 44 - tombe 95.

ISAMBERT Jules, né le 09/11/1879 à Meslay-le-Grenet, décédé le 30/11/1917 à Cuperly dans la Marne, berger, marié à Mignièrès le 1^{er} octobre 1904 avec COLAS Marie Eléonore Eugénie : 2 enfants, Gabriel né en 1906 et Juliette née en 1912 et décédée en 1915.

Parents : ISAMBERT André et MENARD Louise, mariés à Meslay-le-Grenet le 29 avril 1875.

Soldat : 108^{ème} RI, inhumé à Mignièrès.

GAURON Henri, né le 31/07/1889 à Mignièrès, décédé le 03/05/1918 à Castel-Mailly dans la Somme, boucher, célibataire.

Parents : GAURON DUFOUR Hubert Saturnin et Marie Léonie, cantonnier chef, mariés à Mignièrès le 1^{er} juillet 1875.

Soldat : 311^{ème} RI, matricule 590, adjudant, inhumé à la nécropole nationale « Montdidier », tombe 2290.

CIBOIS Julien, né le 01/03/1888 à Mignièrès, décédé le 12/07/1918 à Saint-Pierre-Aigle dans l'Aisne, marié à Fresnay-le-Comte le 25/03/1913 avec RONCE Georgette, charron au Bois de Mivoye en 1913, cantonnier en 1914.

Parents : CIBOIS Louis Pierre et REPERANT Marie Elisabeth, mariés à Fresnay-le-Comte le 11 janvier 1887.

Soldat : 136^{ème} RI, porté disparu à Saint Pierre d'Aigle dans l'Aisne.

TOUTAY Eugène, né le 01/02/1880 à Mignièrès, décédé le 28/11/1918 à Charleville dans les Ardennes, charretier, marié le 30/04/1907 à Ermenonville-la-Grande avec MAGNAN Eugénie : 3 enfants, Marie-Gabrielle née en 1908 (décédée en 1918), Emile en 1909 et Albert en 1916.

Parents : TOUTAY Jules et Marie Thérèse (enfant naturelle non reconnue) habitant rue aux Fleurs, mariés à Mignièrès le 24 octobre 1864.

Soldat : 117^{ème} RI, matricule 229, inhumé à Mignièrès.

PICHOT Joseph, né le 26/09/1879, décédé le 23/10/1917 à Senoncourt dans la Meuse, marié le 11/06/1904 avec BABOUIN Julie : 2 enfants, Roland né à Dammarie (Bois de Mivoie) en 1909 et Jeanne en 1905.

Parents : PICHOT Célestin et DESVAUX Marie, mariés à Morancez le 23 novembre 1874.

Soldat : 225^{ème} RI, matricule 645, tombe à Mignières ; inscrit sur les monuments aux morts de Mignières et Dammarie.

PICHOT Raymond, né le 13/06/1896, décédé le 01/07/1919 à Neuilly-en-Argonne dans la Meuse, célibataire.

Parents : PICHOT Maurice Frédéric et BOUVET Emilienne, agriculteurs, mariés à Pézy le 7 novembre 1892.

Soldat : 94^{ème} RI, matricule 964, soldat gardien du camp des prisonniers de guerre, camp de Boureuilles, est décédé au camp (accident non survenu en service commandé). L'acte de décès a été retranscrit à Mignières le 13/06/1923, il a été ajouté sur le monument aux morts.

Quelques précisions :

- 3 soldats sont au 102^{ème} RI,
- les plus jeunes des soldats avaient 20 ans : Ambroise LEGRAND et Abel CHAREAU,
- le plus âgé avait 41 ans : Gabriel TEXIER,
- le premier, Octave BIASSE, décède le 07/09/1914 sachant que la guerre a commencé le 03/08/1914.
- Les trois soldats PICHOT inscrits sur le monument étaient cousins germains, les soldats TEXIER Gabriel et TEXIER Pierre Joseph étaient frères.

Comme vous pouvez le constater il est difficile de savoir où sont inhumés les soldats. Ce fait a été traité dans un livre « *Au revoir là-haut* » de Pierre LEMAITRE, adapté au cinéma par Albert DUPONTEL.



Peu de soldats sont rentrés « intacts » de la Guerre, ce qui témoigne de la violence du conflit. Ces soldats sont, en effet, revenus blessés ou malades et ont été considérés comme invalides de guerre, à des degrés différents (paralysie des membres inférieurs ou supérieurs, gueule cassée, séquelles de paludisme, surdité et perforation du tympan, bronchite chronique due au gaz, amputation...). La liste des blessures et maladies endurées est longue si bien que parfois les livrets militaires ressemblent à des carnets de santé.

La majorité des veuves se sont remariées et certaines remariées avec leur beau-frère. Après la guerre, Mignières compte 16 orphelins.

N°2
Naissance de
Morguesite Marie
Pichot
le 4 août 1911
adoptée comme pupille
de la Nation par jugement
du tribunal Civil de Chartres
du 13 janvier 1920.

L'an mil neuf cent onze, le cinq août, à une
heure du soir, heure légale, devant nous Emile
Joseph Romain Guion, maire et officier de l'état
civil de la commune de Mignières, Eugène
a comparu, en la mairie; Pichot Joseph Pichot
âgé de trente ans, cultivateur, domicilié à
Mignières, lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin, qu'il a dit être sa fille, à
une heure du soir, dans leur domicile, de lui
déclarant et de Louise Marie Euphémie

Le 13 janvier 1920, enfant adopté comme Pupille de la Nation,
suite au décès de son père mort au combat le 20 avril 1917

APRÈS LA GUERRE, À MIGNIÈRES

Le retour des soldats

Le 16 décembre 1919, le conseil municipal décide d'organiser un banquet de « retour » auquel seront conviés tous les poilus de la Grande Guerre. La date est fixée le 21 décembre 1919 chez Mr FLEURY ^{note 7} (bourrelier, habitant au 4 rue des Trois Marie à Mignières).

Les personnes conviées (en **bleu** les natifs de Mignières)

Mr DULONG DE ROSNAY Herman Charles Marie, **RICHER Jules**, **BERNIER Léon**, **HEURGUIER Armand**, **HEURGUIER Louis**, GAUBERT Emile, GUILLON Louis, **DUFOUR Lucien**, **TOUTAY Ernest**, **LIARD Mary**, **JUTEAU Fernand**, CESAR Théophile, **BABOUIN Edouard**, SEIGNEURET Julien, ROUILLON Armand, TEXIER Marie, **CHAREAU Albert**, **CHAREAU César**, FRESNAY Ernest, **BOUTFOL Augustin**, ROTTIER Albert, SAINTIER Marius, TREILLE Florent, PICHOT Louis, **PICHOT Jules**, BLONDEAU Fernand, **GALOPIN Albert**, PIAU Germain, POUTEAU Henri, **DURET**

Henri, PICHOT Marcel, PICHOT Arsène, FRANÇOIS Léon, GAUBERT Joseph, DOLE Jean-Baptiste, MAISON Gilbert, BINET Amédée, MARTIN René, MOREAU Laumer, BIASSE Benjamin, GLIN Saturnin, LUBIN Georges, PASCAL Georges, CHARON Armand, TRIBOUILLET Marcel, GIRARD Désiré, FOULON Auguste, AVISSEAU Lucien, THION Maurice, SIMONIN Edmond, BINET Arsène, POULIN Eugène, SOUCHAY Lucien, COLAS René : soit 54 démobilisés.

CESAR Robert Pierre Hyppolyte, TOUTAY Gabriel et BEAUCHAMP Léonce sont encore sous les drapeaux.

Des soldats blessés et ceux qui ne reviendront pas

Alors un peu de calculs :

- 54 démobilisés + 3 sous les drapeaux + 22 morts + 1 déserteur(*) :
=> soit 80 soldats appelés,
- en 1911, Mignières compte 509 habitants :
=> soit 15,7% de la population a participé directement à la guerre,
- 23 décédés sur les 80 appelés :
=> soit 28,7% sont morts au front
- ceux qui sont revenus blessés ont pu bénéficier de l'assistance médicale gratuite : BOUTFOL Augustin, GUILLON Louis, JUTEAU Fernand, SAINTIER Marius, ROTTIER Albert et DURET Henri.
=> 7,7% sont revenus gravement blessés

(*) Un autre enfant de Mignières est décédé lors de ce conflit : Mary-Pierre HEURGUIER (Parents : HEURGUIER et PINTARD de Spoir) mais il est mort à l'atelier des travaux publics situé à Bougie en Algérie (aujourd'hui Béjaïa) pendant la peine qu'il avait encourue pour désertion ; le conseil municipal décide que son nom ne figurera pas sur le monument aux morts.

Déserteur le 4 juin 1917 - Revenu à son unité le 27 juin 1917 et dirigé sur la prison pénitentiaire le dit jour. Condamné par le Conseil de guerre de la 132^e DI d'inf^{te} du 6 juillet 1917 étant aux armées, à deux ans de travaux publics pour désertion, à l'intérieur en temps de guerre. Exécuté à l'atelier de travaux publics de Bougie le 9 août 1917

Décédé le 30 janvier 1918 à l'hôpital militaire de Bougie, des suites de paludisme et pleurésie gauche bacillaire.



de vérification de Chartres du 16 mars 1917 pour l'erte de substance osseuse dans la région frontale droite intéressant la table interne sur une surface de cinq centimètres sur trois centimètres. Battements cardiaques et expansion cérébrale. Symptômes subjectifs. Céphalées assez fréquentes, étourdissements accentués par la fatigue. Lésions consécutives à une blessure par éclat d'obus le 26 septembre 1914 à Champigny (Somme). Admis à pension de 3^e classe par décret ministériel du 18 octobre 1917. Pension s'élevant à 664^{fr} 11^{cs} 11^{ms} Paye des contrôles du corps le 14 octobre 1917.

Dossier militaire de DURET Henri

Le souvenir des morts au combat

Conseil municipal de juin 1924 : quels noms seront gravés sur le monument aux morts ?

Oris aux familles pour inscription des noms au monument aux Morts.	Le Conseil, sur cette lecture, émet un avis favorable aux Demandes qui lui sont soumises. M. le Maire fait remarquer au Conseil que le monument aux Morts en achèvement de la commune doit procéder sous son à la gravure des noms des enfants de la Commune à l'intention desquels il a été élevé. Afin d'éviter tout conflit toujours douloureux en pareille circonstance, occasionné par un oubli involontaire, il propose de prier la Commission des familles que la liste officielle des noms est déposée à la Mairie, à chacun pour en prendre connaissance et faire les réclamations qu'il croira devoir formuler. Le Conseil approuve cette proposition, et décide que pendant un délai de 15 jours, à partir du 15 juin les familles pourront prendre connaissance de la liste déposée au Secrétariat de la Mairie.
---	---

A ce triste bilan, il faut ajouter les soldats nés à Mignières mais qui n'y étaient plus domiciliés ; ils figurent sur d'autres monuments aux morts (liste non exhaustive).

Par exemple : GOUTTE Lucien Victor Constant (décédé en Allemagne) et son frère GOUTTE Edouard Léon sont inscrits sur le monument aux morts de Chartres.

BERRENS Louis Henri et son frère BERRENS Etienne Joseph sont inscrits sur le monument aux morts de Thivars et ROBILLARD Ernest Joseph sur le monument aux morts de Jouy.

Et la vie continue ...

Autre conséquence indirecte de la guerre : Aloï de LANDSHEERES venait tous les ans de Belgique comme saisonnier à la ferme THION. En 1914, il n'a pas pu retourner en Belgique, il est donc resté 4 ans à Mignières. Après la guerre, il est allé chercher sa femme et ses 4 enfants, ils habitaient rue aux Juifs. Une de ses filles, Marthe (devenue Mme PIQUERAY) cachera un aviateur pendant la Seconde Guerre Mondiale, route de Thivars.

“

***On imagine alors la difficulté de reprendre
une vie active « normale » après ces 4 ans de conflit.***

On peut alors parler de génération sacrifiée.

”

LES COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé

Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

Par décision du Ministère de l'Intérieur, il est demandé que les Mairies programment une reconnaissance Nationale aux Poilus de la Grande Guerre le 03 août 1919. A Mignières, la cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'école.

Au niveau National, l'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. La cérémonie s'est déroulée dans la chapelle des Invalides en présence du Maréchal Foch.

L'année suivante, la cérémonie prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme Fête Nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.



Le 11 novembre 1922, à Mignières

Le programme :

Fête du 11 Novembre.	M. le Maire donne lecture au Conseil de différents circulaires relatives aux fêtes du 11 Novembre, émanant de M. le Préfet auquel il fera faire connaître le programme arrêté et la somme votée pour la dépense qu'elle occasionneront. Le Conseil établit le programme suivant. à 9 h. Distribution extraordinaire de viande aux indigents par M. le Maire et le Conseil. à 11 h. 30, la Mairie, formation du cortège qui se rendra au nouveau cimetière pour déposer une palme à l'emplacement du monument qui sera élevé aux enfants de la Commune "Morts pour la France". Exécution par les enfants des écoles, avec le concours des jeunes filles de la commune du chœur "Més Morts pour la Patrie". Discours de M. le Maire. Exécution du chœur "la Fête des Morts". à 3 h. à la Mairie, lecture de poésies. Exécution de "La Marseillaise". Distribution de brioches aux enfants et aux Supplées. Le maire invite les habitants à parrainer et à illuminer.
----------------------	--

Distribution de viande de bœuf aux indigents :

Fête du 11 Novembre Mandatement de la Caisse -	M. le Maire donne lecture au Conseil de différents circulaires relatives aux fêtes du 11 Novembre, émanant de M. le Préfet auquel il fera faire connaître le programme arrêté et la somme votée pour la dépense qu'elle occasionneront. Le Conseil établit le programme suivant. à 9 h. Distribution extraordinaire de viande aux indigents par M. le Maire et le Conseil. à 11 h. 30, la Mairie, formation du cortège qui se rendra au nouveau cimetière pour déposer une palme à l'emplacement du monument qui sera élevé aux enfants de la Commune "Morts pour la France". Exécution par les enfants des écoles, avec le concours des jeunes filles de la commune du chœur "Més Morts pour la Patrie". Discours de M. le Maire. Exécution du chœur "la Fête des Morts". à 3 h. à la Mairie, lecture de poésies. Exécution de "La Marseillaise". Distribution de brioches aux enfants et aux Supplées. Le maire invite les habitants à parrainer et à illuminer.
--	--

Inauguration du monument aux morts le dimanche 21 septembre 1924 :

Le conseil municipal (Maire Emile THION) décide de donner à cette journée un caractère très simple et de ne faire que les invitations strictement nécessaires.

Une palme de laurier sera offerte par le conseil municipal. A l'origine elle symbolise la victoire et le sacrifice.

La décoration du monument est offerte par Mr le Comte DULONG DE ROSNAY et les cafetiers offriront 8 bouteilles de vin blanc, 8 bouteilles de vin rouge et 10 paquets de biscuits pour le vin d'honneur.



NB : Le monument aux morts
ayant couté moins cher que prévu,
1 937,04 frs au lieu 4 680 frs, la
somme restante a servi à faire
un mur de clôture et une grille.

Des arbres seront plantés en octobre 1925 (4 tilleuls, 14 troènes, 32 lauriers tin) par Mr HALLOUIN, jardinier au Château de Spoir.



ET PENDANT CE TEMPS DE GUERRE, À MIGNIÈRES

Les femmes remplacent les hommes à la ferme et aux champs, cette action est primordiale, elles ne reviendront jamais en arrière.

Les soldats échangent du courrier avec leur famille et la teneur en est « *ne vous tourmentez pas de moi* », les agriculteurs se préoccupent des travaux des champs.

Paris le 12 Août

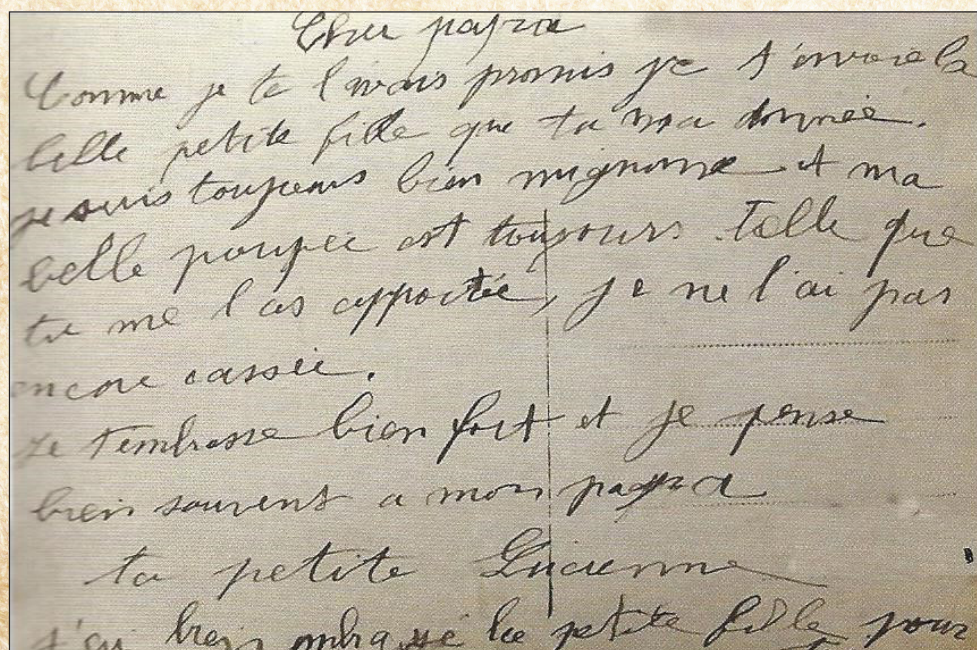
J'ai reçu ta lettre hier soir étant de
garde aux Invalides c'est tout à ce sujet
inutile de te répéter toujours la même
chose car c'est toujours pareille.
Je ^{te} demande qu'une chose de me ^{tenir} ~~tenir~~
toujours au courant de ta situation
fais toujours attention que mon cheval
soit bien soigné et bien mené tu peux
lui confier en toute sûreté à conduire
c'est en lui que j'ai le plus de confiance
surtout pour faucher, rappelle-toi qu'il y
a une scie à aller chercher chez l'ébénier
et aussitôt que l'avenue fauchée sera obtenue
au départ d'une demi-heure qu'il renne
la faucheuse aux Invalides et s'en va

Cette lettre du 12 août 1914 traduit ses préoccupations agricoles, le gagne pain est en jeu.

Qui va finir la moisson ?

Qui pour les remplacer ?

Témoignages de Bû, Eure et Loir.



Cher papa
Comme je te l'avais promis je t'envoie la
belle petite fille que tu m'as donnée.
Je suis toujours bien mignonne et ma
belle poupée est toujours telle que
tu me l'as apportée, je ne l'ai pas
encore cassée.
Je t'embrasse bien fort et je pense
bien souvent à mon papa
ta petite Lucienne
J'ai bien embrassé la petite fille pour

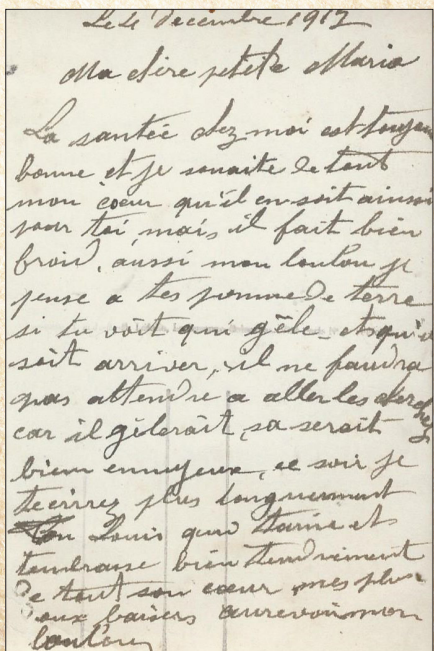
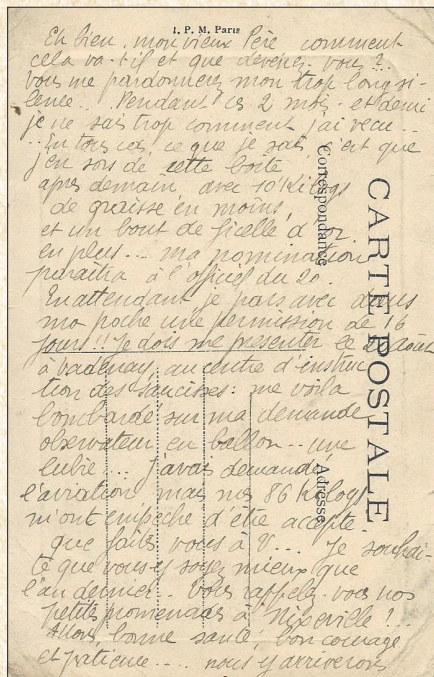
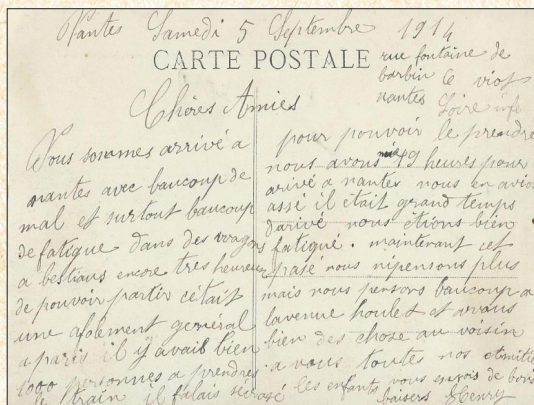
Les enfants encouragent leur papa

Sur 509 habitants, 80 hommes de Mignières sont partis, essentiellement des agriculteurs et des journaliers : 1/6^{ème} des bras est enlevé aux cultures. Ceux qui restent, les plus anciens, les femmes et les enfants ne peuvent pas assurer tout le travail. Au fil des mois, de plus en plus de terres sont abandonnées.

En Eure-et-Loir, on compte 5 300 hectares en friche fin 1916 et 6 400 fin 1917 (surface cultivée environ 500 000 hectares). Le rendement baisse de 25%. La désorganisation du travail agricole et les réquisitions provoquent une flambée des prix sur les marchés.



Échange de courriers de Louis et Maria
LEBRUN (inhumés à Mignières), entre
eux et avec des amis. Louis et Maria
avaient une résidence secondaire à
Mignières.



Évolutions des actes d'Etat-Civil à Mignières :

Année	Naissances	Mariages	Décès
1912	4	3	12
1913	7	2	9
1914	9	2	11 dont 1 transcription
1915	4	0	16 dont 3 transcriptions
1916	2	1	9 dont 2 transcriptions
1917	6	2	7 dont 4 transcriptions
1918	5	2	15 dont 3 transcriptions
1919	7	8	4 dont 1 transcription
1920	6	14	12 dont 3 transcriptions

Les réunions de conseil municipal continuent essentiellement pour gérer les affaires courantes : budget et aides pour les plus nécessiteux :

- fournitures scolaires gratuites pour les garçons et les filles,
- assistances médicales gratuites, assistances aux vieillards infirmes et incurables,
- assistances aux familles nombreuses,
- assistances aux femmes en couches,
- entretien des chemins vicinaux,
- les enfants reçus au certificat d'études recevront 10 frs sous forme de livret de Caisse d'Epargne.

Autres faits marquants :

- 1915, le Comte DULONG DE ROSNAY verse 1 800 frs à répartir entre toutes les veuves de guerre,
- 1917, fourniture par l'Etat de semence de pommes de terre : 21 quintaux qui seront à rembourser après la récolte, elles seront mises en culture sur les terres abandonnées,
- août 1917, trois semaines de garderie pour les enfants seront organisées par Mme SIMONIN (institutrice) afin que les adultes puissent vaquer aux travaux des champs « en toute tranquillité ». Elle recevra une indemnité de 500 frs,
- 1917-1918, l'instituteur Mr SIMONIN reprendra les cours pour adultes en hiver,



- 15 avril 1918, incident lors de la distribution de tickets de pain,
- 10 août 1919, création d'une agence postale avec adjonction d'un service téléphonique,
- 08 août 1920, le conseil municipal adhère au syndicat intercommunal électrique (futur Pays Chartrains) car l'électricité arrive, la commune de Mignières sera raccordée en 1927.

NOUS SOMMES LE 12 JUILLET 1918,

Décès de CIBOIS Julien, le même jour 135 soldats décèdent sur le front.

Et ce jour-là, on peut lire dans la presse ...

- (...) « D'abord que les forces françaises ont, en Picardie, dans le département de l'Aisne, élargi leurs gains aux lisières de la forêt de Retz, et se sont emparées de tout le village de Corcy, de la station de Corcy, du château et la ferme Saint-Paul. Une vingtaine de prisonniers sont restés entre leurs mains dont un officier. Plusieurs parmi eux doivent être interrogés pour évaluer leur degré de connaissance des opérations à venir de la part de l'ennemi » (...).
- (...) « Dans le département de la Marne, on signale que des coups de main exécutés aux portes de l'Argonne dans la région de Maisons-de-Champagne et du mont Sans-Nom, et qu'elles ont valu aux Français une dizaine de prisonniers » (...).
- (...) « En Picardie, dans le département de la Somme, les troupes anglaises ont amélioré leurs positions à l'est de Villers-Bretonneux. Elles ont exécuté aux environs de Festubert et de Merris plusieurs coups de main qui sont considérées comme des succès avec à la clé des prisonniers et la confiscation d'une mitrailleuse et de ses munitions » (...).
- (...) « L'artillerie ennemie a montré quelque activité contre les positions françaises des deux rives de la Somme » (...).
- (...) « Sur le front italien, on a enregistré une série d'actions habituelles d'exploration et de harcèlement qui n'impressionnent plus les troupes alliées. Le tir des batteries d'artillerie a été très intense dans le val de la Brenta. Sur le plateau d'Asiago et au Cornovo, des patrouilles ennemies ont été interceptées et mises en fuite » (...).
- (...) « Les aviateurs britanniques ont détruit sur le front occidental neuf avions ennemis. Ils ont bombardé plusieurs objectifs considérés comme importants par l'état-major, en particulier dans la région de Lille et aux alentours de Bruges en Belgique » (...).

Et bien avant les réseaux sociaux...

LES JOURNAUX DISENT « DES CHOSES ABSOLUMENT FAUSSES ».

LA PRESSE EST, avec les lettres et les récits des réfugiés, le seul moyen pour les civils de connaître ce qui se passe sur le front. Mais dès le début de la guerre, elle pratique le « bourrage de crâne », diffusant des informations erronées pour cacher la réalité de la guerre. Certains journaux relaient par exemple la fausse rumeur du décès du Kaiser.

Dans certains articles, on peut lire des nouvelles pour le moins surprenantes : *Le Temps* écrit ainsi que « les statistiques des dernières guerres démontrent que plus les armes se perfectionnent, plus le nombre de pertes diminue » tandis que, sans rire, *L'Intransigeant* affirme que « les balles allemandes ne sont pas dangereuses. Elles traversent les chairs de part en part sans faire aucune déchirure ».

mais les chiffres rétablissent la vérité...

9,5 millions de militaires sont morts ou disparus, dont 1,5 million de Français et 2 millions d'Allemands.

52 % des Français nés en 1894, et donc âgés de 20 ans en 1914, ont disparu à l'issue du conflit.

1 milliard d'obus ont été tirés pendant les quatre années du conflit. 15 % d'entre eux n'auraient pas explosé.

260.000 Euréliens peuplaient le département en 1914.

10.664 Euréliens ont perdu la vie sur les champs de batailles, soit 4 % de la population, dont 57 % d'agriculteurs sur 50.175 incorporés.

5.798 agriculteurs et auxiliaires agricoles euréliens ont été tués ou portés disparus.

Source : Michel Brice, *L'Écho Républicain*



Et malgré les « plus jamais ça... »

En 1945, sept noms seront ajoutés sur notre monument aux morts à la suite de la 2^{ème} Guerre Mondiale :



“ Quand nous passerons devant le monument aux morts de notre village, ne regardons plus ces noms comme des anonymes car avant le 3 août 1914, leur vie ressemblait à la nôtre. ”



NOTES

Note 1 : pour en savoir plus, se reporter au fascicule fait par Alain BIASSE et Jean ROCHERIEUX pour le centenaire de l'église

Note 2 : ce prêtre se nommait Pierre Laurent PREVOST, prêtre de 1831 à 1837 et de 1847 à 1873 à Mignières. Il a payé le clocheton de ses deniers.

Note 3 : documentaire fait par l'association Renaissance de la Chapelle des Trois Marie (RCTM), lors des journées du patrimoine de 2023.

Note 4 : 10 mars 1776 : aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques, et généralement dans aucun édifice clos et fermé où les citoyens se réunissent pour la célébration de leurs cultes.

L'article 2 du décret du 23 Prairial an XII (12 juin 1804) précise qu'il y aura, hors de chacune des villes ou des bourgs, à la distance de trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts.

Note 5 : d'après le site Internet du Ministère des Armées consulté le 28/08/2024

- Le service militaire était réservé aux hommes jusqu'en 1909 où la création du corps des infirmières laïques des hôpitaux militaires permet aux femmes d'être recrutées dans l'armée française avec un statut de personnel civil.
- 1938 : la loi Boncour autorise les engagements de volontaires féminines.
- 1951 : nouveau statut particulier pour le personnel féminin de nature militaire permettant leur engagement dans les trois armées (Air, Terre, Mer).
- 1972 : pour les femmes militaires, mêmes droits et mêmes devoirs que les hommes mais accès limité aux armées par des quotas.
- 1998 : suppression des quotas avec l'institution de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) marquant la suspension du service militaire obligatoire, appelée aujourd'hui JDC : journée défense et citoyenneté.

Note 6 : les projets 1 et 2 n'ont pas été retrouvés, ni l'explication sur le changement d'emplacement.

Projet 1 : 19/10/1919 emplacement cimetière 4 300 frs.

Projet 2 : 06/1921 nouveau projet emplacement ancien cimetière 5 881.86 frs.

Note 7 : lorsque que l'homme était artisan forgeron, bourrelier, etc. la femme tenait un café, qui servait de salle d'attente ! La municipalité, pour l'organisation de ses repas, tournait parmi ces artisans pour faire travailler tout le monde.



BIBLIOGRAPHIE :

Historia : le monument aux morts,

Wikipedia,

Carine VANNEAU, historienne amateur à la Mairie de Prunay-le-Gillon,

Les registres d'État-Civil des Archives d'Eure-et-Loir,

Les registres de matricules militaires des Archives d'Eure-et-Loir,

La base des Morts pour la France de la Première Guerre Mondiale,

- site internet du Ministère de la Défense,

Mémoire des hommes,

Journal officiel de la République Française : Lois et décrets

BNF, Gallica,

Le petit journal (illustration papier),

Archives municipales de Mignières,

Histoire du monument aux morts de Saint-Aubin-des-Bois,

« Ne vous tourmentez pas de moi » 1914 -1915

- un livre des professeurs et des élèves de 3^{ème} et CM2 de Bû,

Livre : Les Trois Marie écrit par l'abbé CINTRAT,

Cartes postales prêtées par la famille LUCAS de Thivars,

Courrier Louis/Maria LEBRUN prêté par la famille BIASSE,

L'Echo Républicain, article de Michel BRICE.

Le Petit Journal

ADMINISTRATION
48, RUE LAFAYETTE, 48

5 CENT.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 CENT.

ABONNEMENTS

Les manuscrits ne sont pas rendus

27^{me} Année

Numéro 1,318

PARIS 3 fr. 50
DEPARTEMENTS 4 fr. 50
ÉTRANGER 5 fr. 50

On s'abonne sans frais
dans tous les bureaux de poste

DIMANCHE 26 MARS 1916



PENDANT LA BATAILLE DE LA MEUSE

Une charge à la baïonnette